

Les femmes n'ont créé qu'un tiers des entreprises en France en 2020

La crise n'a pas fait progresser la part des femmes dans la création d'entreprises. Elles restent sous-représentées dans l'entrepreneuriat français.

Temps de lecture : minute

8 mars 2021

Dans leur dernier baromètre annuel, Sista et le Boston Consulting Group ont dévoilé quelques signaux encourageants pour l'accès au financement des femmes dirigeantes de startups. Mais le chemin reste encore long. Dans la création d'entreprises, l'écart demeure toujours important. Ainsi, un peu moins d'un tiers (32,1%) des entreprises en France ont été créées par des femmes en 2020, une part quasi stable par rapport à 2019 (32,5%), a indiqué lundi le site Infogreffe à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes.

Et parmi les entreprises créées l'an dernier, moins d'une sur cinq (19,4%) sont dirigées exclusivement par des femmes, contre près des deux tiers (63%) seulement par des hommes, tandis que 17,6% ont des dirigeants des deux sexes, selon la plateforme des greffes des tribunaux de commerce. La proportion de femmes en matière de gouvernance d'entreprises est "*quasiment égale aux résultats*" de 2019, avant la crise du Covid-19, d'après le communiqué d'Infogreffe. Dans les administrations publiques, 37 % de femmes occupent des postes de direction, en 2018. Elles constituent 41,3 % des postes de cadres, dans le secteur privé, en 2019. Grâce à la loi Copé-Zimmermann, leur place dans les conseils d'administration a largement progressé, atteignant 45,2 % en 2019. Dans

une tribune, 41 dirigeants, dont Bernard Arnault ou Yannick Bolloré, s'engagent sur des chiffres pour plus de parité.

Par statut d'entreprises, les femmes ont créé l'an dernier 41% des sociétés civiles (SCI, SCP, SCCV...), mais seulement 28% des entreprises individuelles, 25% des sociétés à responsabilité limitée (SARL) et 22% des sociétés par actions simplifiée (SAS), précise la plateforme, qui recense toutes les immatriculations au registre du commerce et des sociétés (RCS) en France. Contrairement à l'Insee, Infogreffe ne prend en compte ni les artisans inscrits au registre des métiers (RM), ni les exploitants agricoles qui ne font pas commerce.

Pour renforcer la part de femmes cheffes d'entreprises, Nicolas Dufourcq, directeur général de la banque publique Bpifrance, et Elisabeth Moreno, ministre chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes ont annoncé lundi un accord triennal pour "*développer et promouvoir la création et la reprise d'entreprises par des femmes*". Dans ce cadre, ils veulent notamment veiller à "*l'accroissement des financements accordés aux femmes*" qui créent et reprennent des entreprises, et promettent de lutter "*contre les stéréotypes de genre qui peuvent affecter les acteurs de l'écosystème entrepreneurial*" , selon un communiqué conjoint.

La secrétaire d'Etat chargée de l'Economie sociale, solidaire et responsable Olivia Grégoire a pour sa part lancé une initiative, notamment avec des acteurs du monde associatif et mutualiste, pour favoriser l'égalité femmes-hommes dans ces milieux. En effet, si l'économie sociale et solidaire (ESS) est "*constituée à 69% de femmes, elles sont seulement 37% à occuper la présidence d'une structure, et seules 45% sont membres de conseils d'administration ou des bureaux des structures de l'ESS*" , selon un communiqué du secrétariat d'Etat.

